OPOTECC

Fiche tarifaire 2026 - Qualifications RGE

Validée par le Conseil d'administration le 28 octobre 2025

page 1/1

— Demande de dossiers

Gratuit / disponible auprès du secrétariat : secretariat@opgtecc.org

Instruction demande initiale RGE

	Montant HT	Montant TTC
Première demande	110,00€	132,00 €

Instruction d'une demande d'extension de qualifications RGE => RGE en cours de cycle de qualification

	Montant HT	Montant TTC
De 1 à 2 qualifications RGE supplémentaires	75,00 €	90,00 €

— Instruction d'une demande de renouvellement (tous les 4 ans)

	Montant HT	Montant TTC
Renouvellement de qualification(s) RGE	75,00€	90,00€

NB.

- Les qualifications RGE ne peuvent être attribuées qu'en complément de qualifications OPQTECC correspondantes (voir pré-requis figurant sur la Nomenclature en vigueur)
- Les cotisations annuelles perçues ne sont pas remboursées.
- Les frais d'instruction ne sont pas remboursés en cas de refus partiel ou total.
- TVA en vigueur au 1er janvier 2026 : 20 %